

Prévention au Travail :

Depuis le 01/01/2017, le Code du travail a introduit des valeurs seuil d'exposition aux champs électromagnétiques :

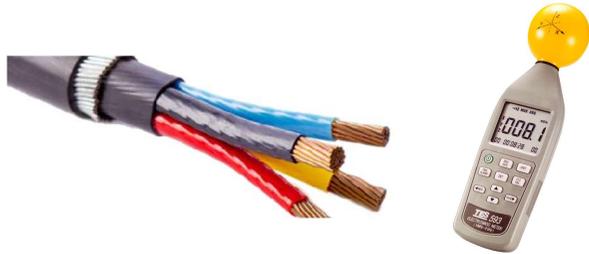
- Valeurs Limites d'Exposition (VLE)
- Valeurs déclenchant l'Action (VA)

Si l'une d'elles est susceptible d'être dépassée, il convient d'appliquer certaines mesures de prévention :

- Réduction à la source
- Blindage
- Réglages
- Protection collective

L'information, la formation et le suivi individuel de l'état de santé des salariés viennent compléter ces mesures.

Les salariés enceintes ou porteurs de dispositifs de soin électronique doivent se signaler au professionnel de santé de l'APST68.



APST68
Alsace Prévention Santé Travail

<https://www.apst68.fr>

APST68
Alsace Prévention Santé Travail

Brochure de prévention

Les champs électro-magnétiques

Ne restez pas statique face aux champs électromagnétiques !

Les Champs ElectroMagnétiques (CEM) sont de plus en plus nombreux dans notre environnement. Vous vous posez des questions à leurs sujets : Qu'est-ce que les CEM ? Sont-ils dangereux pour la santé ?

Découvrez dans cette brochure les réponses à ces questions ainsi que quelques pistes de prévention.



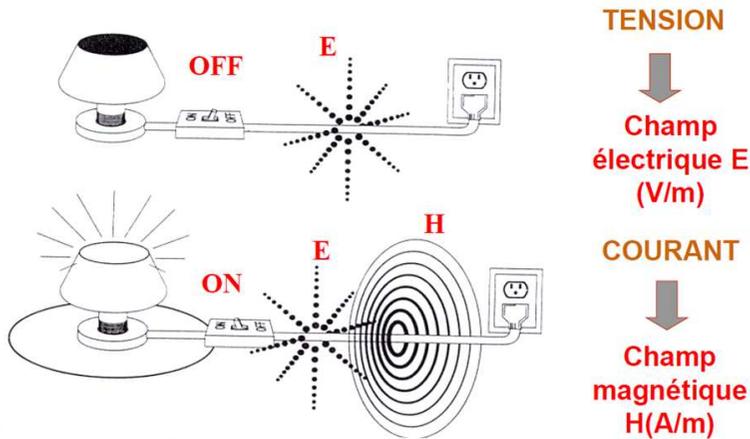
→ Définition

Un champ électromagnétique (CEM) apparaît dès lors que des charges électriques sont en mouvement. Ce champs, qui se propage à la vitesse de la lumière, résulte de la combinaison de **2 ondes** :

- Onde électrique
- Onde magnétique

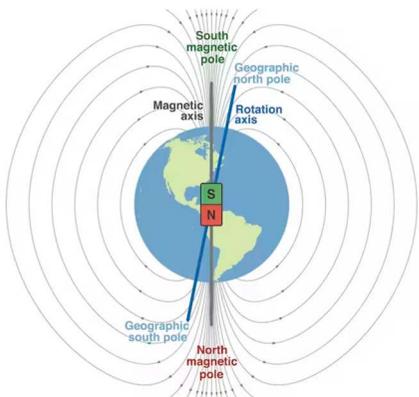
Ces champs font partie des **rayonnements dits non ionisants** (pas suffisamment énergétiques pour éjecter un électron d'un atome ou d'une molécule).

→ Comment ça fonctionne ?



→ Où peut-on les rencontrer ?

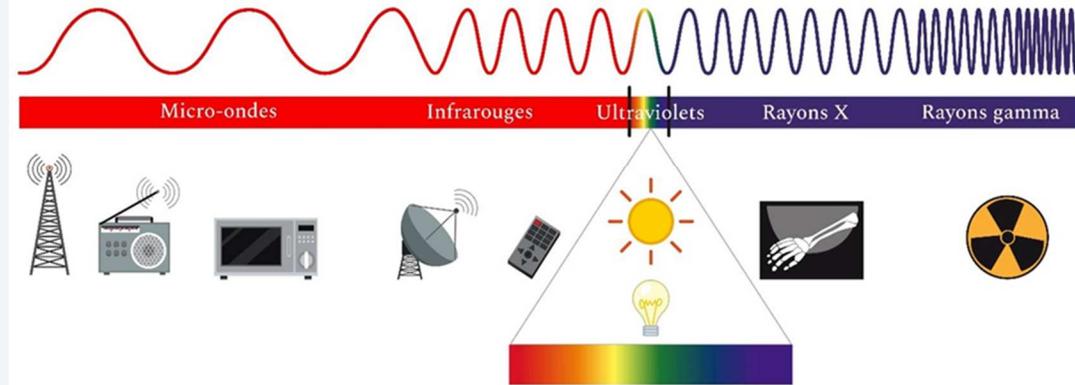
• origine naturelle



• origine artificielle (humaine)



Spectre électromagnétique



→ Risques des champs électromagnétiques

Les champs électromagnétiques peuvent **au-delà de certains seuils**, avoir des effets sur la santé de l'homme.

Effets directs :

- CEM statiques (fréquence 0 Hz) :
 - Une modification de l'Electrocardiogramme
 - Des effets sensoriels (tels que vertiges, nausées, troubles visuels, gout métallique dans la bouche)
- CEM de haute fréquence :
 - échauffement des tissus biologiques
 - exposition accidentelle à de fortes puissances : brûlures superficielles ou profondes.
 - Effets auditifs pour des ondes pulsées hautes fréquences



Effets indirects des CEM :

- Incendie ou explosion (étincelle ou arc électrique)
- Dysfonctionnement des appareils électroniques dont les dispositifs médicaux actifs (pacemaker...)
- Déplacement ou échauffement des dispositifs médicaux passifs (broches, stents, vis...)



Effets à long terme : A ce jour, pas de consensus scientifique

Cancérogénicité :

- Etudes insuffisantes à ce jour
- Classement CIRC des CEM de très basse fréquence (< 100 kHz) ainsi que les CEM radiofréquences, comme pouvant être cancérogène pour l'homme (groupe 2B)

Effets sur la grossesse :

Application du principe de précaution : exposition des femmes enceintes à des niveaux inférieurs aux VLE (valeurs limites d'exposition) du public.

